



Ne plus vouloir faire l'achat d'une maison

Par **doucalinou**, le **09/12/2008** à **16:51**

Bonjour,

Mon ex compagnon a signé un compromis de vente en octobre pour l'acquisition d'une maison.

Aujourd'hui il ne veut plus acheter

Quels sont ses droits et possibilité

Sachant qu'il a eu le prêt (clause précisée dans le compromis)